



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT NEWS

Un autre regard sur l'actualité de l'entreprise

D
I
R
E
C
T
I
O
N

O
R
A
N
G
E

O
U
E
S
T

Edito

Lors du CE de janvier dernier ce sont encore 3 dossiers de fermeture de boutiques qui devaient être présentés aux élu.es. Les choix stratégiques des boutiques sont décidés au national. Pour la CFDT il est donc logique et essentiel que ce dossier fasse l'objet d'une présentation en CCUES. En accord avec la demande des élu.es du CCUES, les élu.es du CE DO Ouest, par un VOTE UNANIME et MAJORITAIRE ont décidé de ne plus traiter de dossier fermeture de boutique tant que la stratégie du réseau de distribution ne ferait pas l'objet d'une présentation nationale et d'une information/consultation en local. Après ce vote, les élu.es du CE DO Ouest ont quitté la salle, dans une unité syndicale. L'entreprise continuera de traiter ces dossiers de fermeture et de poursuivre son plan de « casse sociale ». Depuis cet épisode et face à la pression des syndicats, Orange frôlant le délit d'entrave, a décidé enfin de présenter sa stratégie au CCUES. Avec nous, donnez de la voix à votre voix - Rejoignez-nous ! N'hésitez pas à contacter vos élu.es et mandaté.es CFDT.

Quand la précarité s'installe et détruit l'emploi

La CFDT de l'AD Ouest a constaté que le taux de précarité n'a cessé d'augmenter pour atteindre 15 %. Après avoir alerté plusieurs fois la Direction dans les différentes instances, nous constatons que cette dernière refuse de reconnaître que ces nombreux contrats précaires compensent le manque flagrant de personnel dans les boutiques. La réponse de la Direction : restructuration et réorganisation du réseau de distribution, entraînant la fermeture de 9 boutiques et diminution des horaires d'ouverture au public pour 22 boutiques de centre-ville. Face à ces décisions, la CFDT a pris l'initiative de saisir l'Inspection du Travail afin de vérifier la régularité des contrats CDD récurrents et sans cesse renouvelés. Nous sommes bien loin du volume nécessaire de CDI pour combler le manque d'effectifs dans les boutiques, malgré la prochaine embauche de douze nouveaux CDI.

La CFDT soutient les salariés du 118712

Par une décision unilatérale, la direction Orange a annoncé que **dès 2018 l'activité 118712 serait totalement sous traitée**. Depuis le temps que les oiseaux de mauvais augure nous annonçaient sa disparition, la baisse du trafic lié au désintéressement d'Orange pour cette activité aura eu raison du 118712. Il est sûr qu'aujourd'hui, la baisse des appels au 118712 atteint une phase critique et que cette chute a été accélérée par les choix digitaux de l'entreprise. La CFDT a toujours soutenu les salariés de ce service, car malgré ce que certains pensent ils aiment leur travail et la relation avec la clientèle.

La CFDT exige, une proposition d'activités variées et pérennes afin de s'adapter à chaque salarié. Qu'une activité à compétences équivalentes soit proposée aux salariés, et que ceux-ci conservent les avantages acquis : 35 heures avec 10 JTL, 10mn de pause par heure, maintien du télétravail aux bénéficiaires actuels, des horaires collectifs proches de ceux qu'ils font actuellement, pas d'augmentation de la fréquence des samedis travaillés, pas d'augmentation de la pause méridienne, des mesures spécifiques pour les salariés proches du départ à la retraite. Pour la CFDT, il serait inadmissible que la décision d'Orange conduise à des inaptitudes au travail, cela nous ne le tolérerions pas.

118 712

EXTERNALISER



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS



Delivery :

Le traitement des dossiers par Proservia (un de nos sous-traitants) est catastrophique, où rien n'est piloté malgré les engagements qui avaient été faits par la Direction à la vente lors du CHSCT extraordinaire de l'AEOA du 1^{er} décembre 2016 ; depuis la situation ne s'est pas améliorée. En clair, quand les dossiers deviennent plus complexes, les difficultés augmentent. Nous assistons à une organisation désorganisée : les sous-traitants ne fonctionnent qu'avec des mails, pas de coopnet, pas de compte rendu des clients, pas d'appel vers nos services internes, ne sont pas joignables. En clair pas de communication entre tous les acteurs, ni de la part de la Direction. Les interventions de techniciens de production Proservia se font sans concertation avec les RAC (*Responsable affaire client*) Orange. C'est le client qui informe le RAC pour la mise en service. Les salariés constatent qu'il n'y a pas de contrôle a posteriori, dès qu'il y a un problème de production, de facturation ou de réclamation, on ne sait pas à qui s'adresser (pas seulement chez Proservia mais aussi en interne), il manque une certaine fluidité dans cette organisation générale. Les salariés Orange ont le sentiment qu'il n'y a pas de suivi professionnel concernant les actions qui ont été menées par Proservia. On devrait savoir quand les migrations sont faites, il devrait y avoir un bilan journalier et des actions correctives. **Personne n'est responsable quand on évoque Delivery**, c'est à la main de DEF, les salariés ont le sentiment que tout le monde laisse faire et il arrive ce qu'il arrive...

Les processus métiers ne sont pas sous contrôle et ne cadrent plus avec les exigences des clients/du marché (vente), avec les exigences de notre Direction ; quand une commande est bloquée, personne ne sait pourquoi. Complexité du SI des traçabilités de production et de SAV. Les processus sont trop lourds, faisant intervenir beaucoup de personnes et d'applications informatiques.

Bref, Il y a un manque : de compétences et de moyens pour les salariés de la sous-traitance (outils), de techniciens (surtout dans les centres de production) ; ce qui provoque des retards de production et l'insatisfaction des clients. Il y a aussi un manque de repères (qui fait quoi ?...pour éviter que les problèmes ne se renouvellent). Il y a aussi trop de tâches administratives (+ de 50% du temps effectif) pour la plupart des vendeurs mais aussi pour les RAC Orange.

Prochaines Elections DP/CE : du 7 au 9 novembre 2017

En novembre 2017 se dérouleront les élections des délégués du personnel. Ces élections seront un moment important pour le personnel dans un contexte de changement d'organisation des activités, de réduction des effectifs et de restructuration des services. Loin des discours corporatistes et autres entraves systématiques, la CFDT entend concilier défense des intérêts des salariés et réflexions pragmatiques sur l'avenir de l'entreprise. Pour que dans votre service ou dans votre entité, les sujets importants qui vous intéressent soient débattus, il est essentiel d'avoir des élus unis, compétents et vigilants. Ce ne sera possible qu'avec vous !



DEVENEZ LE PORTE-PAROLE DE VOS COLLEGUES !

Nous souhaitons constituer des listes qui soient à l'image des salariés, avec des candidates et des candidats répartis sur l'intégralité des activités de l'entreprise. Nos listes sont ouvertes à celles et ceux qui partagent nos valeurs et souhaitent les défendre. En étant candidat.e pour votre établissement, vous serez porteur.euse de son expression et de ses spécificités.

En offrant aux élus, formations, conseil et mise à disposition d'experts, la CFDT garantit de vous représenter au mieux, en toute indépendance et en toute connaissance de cause.

Nous avons tous de bonnes raisons de n'en rien faire, dont la première est que nous ne voulons pas nuire à notre carrière. Et convenons que c'est a priori une bonne raison. Quoique ça se discute. D'abord un mandat de délégué n'engage que pour la durée de ce mandat : 3 ans. Ensuite, parler pour les autres en plus de parler pour soi-même, c'est afficher une capacité à assumer une responsabilité collective et prétendre à de nouvelles compétences. Après le «*je n'ose pas faire*» la seconde réticence bien identifiée pour représenter le personnel est le «*je ne sais pas faire*». Dites-vous que c'est précisément ce que nous avons tous en commun : la crainte du "ne pas savoir faire". Le savoir-faire cela s'acquiert. C'est la raison pour laquelle la Cfdt propose des formations à ses élus. Ce ne sera possible qu'avec vous ! Vous hésitez ? Vous avez des questions ? Contactez votre DS ou DP CFDT.